

Bijoux Montres
DUMAMEL-LARDÉ
Horloger-Diplômé
69 GRANDE-RUE 69
ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTION: MADAME YVONNE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes..... 3 mois, 12.00; 6 mois, 22.00; 1 an, 42.00
France et Belgique..... > 34.00; > 27.00; > 52.00
Union postale..... > 32.00; > 43.00; > 52.00

REDACTION-ANNONCES
ABONNEMENTS

ROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1900. Inter. 1189.
TOURCOING: 35, rue Carvel. Tél. 57.
Chèques postaux 57 128.

AU SÉNAT

M. Herriot répond à M. Poincaré

Par 246 voix contre 18, l'ordre du jour est adopté

« exprimant la confiance dans le Gouvernement pour poursuivre, en accord avec les Alliés, l'exécution du Traité de Versailles, assurant à la France les réparations et la sécurité. »

Paris, 11 juillet. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. de Selves.

LA POLITIQUE EXTERIEURE

L'Assemblée reprend la suite de la discussion des interpellations sur la politique extérieure.

M. DAUSSET EXAMINE LA SITUATION FINANCIERE AU POINT DE VUE DU RAPPORT DES EXPERTS

La parole est à M. Louis Dausset. M. Dausset demande si le président du Conseil considère qu'il a les mains libres pour les prochains mois.

M. Dausset constate qu'avec le plan Dawes, la France doit toucher 20 à 22 milliards de marks-or. C'est, incontestablement, une réduction de la dette allemande. Nous pourrions demander une réduction corrélative des dettes interalliées.

M. Mac Donald est-il disposé à laisser poser cette question?

Le plan des experts aboutit avant tout à la reconstruction de l'Allemagne. Il faut tenter l'expérience en toute loyauté et en toute clarté.

Les négociations de Londres vont être parmi les plus délicates.

M. Dausset a la ferme espoir que les déclarations de M. Herriot permettront au Sénat de donner à ce dernier la confiance nécessaire.

M. Herriot répond à M. Poincaré

M. Herriot monte à la tribune. Le rôle du Gouvernement actuel, dit-il, doit être de rétablir entre l'Angleterre et nous des relations cordiales.

Et M. Herriot revient longuement sur le récit de l'entrevue des Chequers et de l'incident qui l'a suivie, concernant la Conférence de Paris.

Le Président du Conseil soutient ensuite que si on accepte le plan Dawes, il faut aussi accepter les principes directeurs.

Or, l'un de ces principes, le plus essentiel même, c'est que la solution du problème des réparations doit désormais passer dans le domaine économique.

M. Herriot précise que c'est la C. D. R. qui, après avoir présenté à la Conférence de Londres des suggestions pour la mise à exécution de ce plan Dawes, a insisté sur ces deux points.

M. Herriot passe ensuite à la question du transfert des versements en espèces, effectués par l'Allemagne en exécution du plan Dawes.

M. Poincaré. — Ce qu'il faut obtenir de nous, c'est que les prix d'exportation fixés par l'Allemagne pour les prestations en nature, ne dépassent pas les prix pratiqués à l'intérieur du territoire allemand, et que l'Allemagne et de l'Allemagne ne spéculent pas sur les besoins et la misère de nos régions dévastées.

LE TERRIBLE DILEMME DONT IL FAUT SORTIR

L'Allemagne faible ne pouvant payer, l'Allemagne forte ne voulant payer.

Nous devons dire à nos alliés: Il n'est pas déraisonnable que le matérialisme industriel allemand fasse la précieuse et délicate civilisation française.

On l'Allemagne est faible et elle ne peut pas payer, ou l'Allemagne est forte et il est à craindre qu'elle ne veuille pas payer.

Voilà le terrible dilemme dont il faut sortir.

UNE PROMOTION DE MARECHAUX DE FRANCE ?

On a parlé dernièrement de l'élevation du général Sarraill à la dignité de maréchal de France. Personne n'ignore les sympathies réciproques du général Sarraill et du Bloc des Gauches.

Le parti radical se rappelle les satisfactions que lui a données en toute occasion le général Sarraill, notamment à la direction de l'infanterie, sans parler de ses articles ou déclarations aux journaux, abondamment repris à l'étranger.

On voterait donc la loi qui le fera maréchal. Et comme elle pourrait donner lieu à quelques difficultés, pour désarmer l'opposition, on accorderait également le bâton au général de Castelnau, dont les sentiments conservateurs et catholiques sont connus.

On ferait même un troisième maréchal: le général Guillaumat, qu'on croit, peut-être à tort, partisan du service d'un an.

LE BOUCHER ALLEMAND ANTHROPOPHAGE

DIX DE SES COMPLICES SONT ARRÊTÉS

Hanovre, 11 juillet. — L'enquête a établi que l'assassin Haarmann a pour le moins 22 complices.

Le nombre des personnes signalées disparues atteint 36.

Dix des complices de l'Allemand baveur de sang, ont été arrêtés.

La foule stationne devant la maison du crime, et réclame la livraison de l'assassin pour le lyncher.

Une visite de M. Doumergue aux hôpitaux parisiens

Paris, 11 juillet. — M. Doumergue a visité, ce matin, les différents services des hôpitaux Cochin et Lariboisière, à chacun desquels il a laissé une somme de 500 francs, destinée à améliorer l'ordinaire des malades.

Vers un trust européen de l'acier

Selon la « Gazette de Cologne », des négociations, dont l'initiative a été prise dans les milieux belges, sont en cours en vue de former un trust européen de l'acier. Les industries faisant partie de ce trust, seraient ainsi de se concentrer et pourraient faire face plus aisément à la concurrence étrangère.

Les négociations se sont adressées à l'Allemagne, à la France et à l'Allemagne.

LES JEUX OLYMPIQUES A COLOMBES



L'ARRIVÉE DU 200 MÈTRES PLAT

Les Jeux Olympiques ont réuni à Colombes l'élite de l'athlétisme mondial; toutes les épreuves sont chaudement disputées et plusieurs records mondiaux ont été battus. Notre photographe représente l'arrivée de la finale du 200 mètres plat, gagnée par l'Américain Scholtz, devant son compatriote Paddock.

Nos lecteurs trouveront en « Vie Sportive » le compte-rendu des épreuves olympiques qui ont été disputées hier, vendredi.

SILLET PARISIEN DEUX DISCOURS

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 11 juillet. (Minuit).

M. Poincaré a prononcé, hier, au Sénat, un fort beau discours, auquel ne manquent aucune des brillantes qualités qui caractérisent l'éloquence de l'ancien Président de la République: clarté, puissance et vigueur du raisonnement, composition harmonieuse. Aujourd'hui, M. Herriot lui a répondu. M. Herriot a une éloquence moins châtiée que celle du chef du précédent Cabinet; il ne développe pas ses idées avec la même précision ni avec la même rectitude. M. Poincaré est partisan de la ligne droite, ses phrases harmonieuses forment comme une chaîne à laquelle il ne manque aucun anneau. M. Herriot, lui, se rend plus difficile de la logique; il procède par bonds et parfois par sautelles. Son éloquence se coule pas limpide comme une rivière au cours tranquille, mais bouillonne comme un torrent.

Les idées qui ont inspiré ces deux discours sont-elles si éloignées entre elles? Ce n'est pas sûr. Certes, M. Herriot, emporté par un idéalisme généreux, nourrit de l'occasion des illusions qui peuvent ne pas être sans danger. M. Poincaré lui a signalé les faux pas qu'il fallait éviter. Tous les Français souhaitent que le Président du Conseil ne s'expose pas.

La note commune franco-britannique représente le minimum de nos revendications. Le chef du Gouvernement ne s'étonnera donc pas que les avertissements se multiplient autour de lui pour que les limites atteintes par ses conceptions ne soient pas encore dépassées. Cela, d'ailleurs, l'opinion publique ne le tolérerait pas.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

En acceptant la politique exposée par la note franco-anglaise, la France ne le fait pas de gaieté de cœur. La Commission des Réparations ne sera pas désemparée de la faculté de constater les manquements, mais du texte adopté, il ressort que pareille constatation de la Commission devra être prononcée à l'unanimité des membres dont serait partie un Américain. Pour les dettes alliées et le problème de la sécurité, nous avons obtenu des promesses. Ce n'est pas suffisant. M. Herriot, en partant pour Londres, ne devra pas oublier que la confiance qui lui est accordée lui serait vite retirée s'il ne profitait pas des conseils que vient de lui donner M. Poincaré, et s'il ne tenait pas compte de l'accertinement du Sénat qui a renfermé dans son ordre du jour les garanties nécessaires pour l'exécution du Traité de Versailles, les réparations et la sécurité.

L'Amnistie devant la Chambre

NOUVEAUX INCIDENTS TUMULTUEUX

M. Henry Le Mire, ayant rappelé que Marty avait voulu livrer son navire aux bolchevistes, se voit appliquer la censure

La séance est ouverte et la séance est suspendue à 17 h. 10.

LES COMMUNISTES REPOUSSÉS

MM. Magniot, Le Trocquer, Ybarraegaray arrêtent les premiers communistes, MM. Baranton, Desobry, Gachery, Clauzans.

M. Marty, furieux, passe sur les bancs de ses collègues et arrive presque jusqu'à M. Henry Le Mire qui, les bras croisés, attend l'attaque.

Les huisseries qui doivent gravir plusieurs bancs, arrivent enfin avec de nombreux députés du centre et de droite et même de gauche et l'extrême-gauche pour séparer les communistes et les réduire à l'impuissance.

Un à un, les communistes sont ramassés ainsi à leur place, avant qu'aucun pugilat sérieux ait pu être engagé.

NOUVEAUX INCIDENTS

M. Le Mire lit les aveux de Marty

La séance est reprise à 17 h. 45. Tous les communistes sont à leur place, autour de Marty.

M. Henry Le Mire ouvre le « Journal Officiel » et lit le discours de M. Raiberti, ministre de la Marine, répondant à une question sur le cas Marty.

M. Raiberti lit, alors le procès-verbal de l'Instruction dans lequel l'officier mécanicien Marty reconnaissait avoir voulu livrer son navire aux bolchevistes pour en avoir de l'argent, afin de l'envoyer à sa famille.

Autrefois, poursuit M. Le Mire, le capitaine coupable d'un tel forfait était rendu aux verges. C'est pourquoi j'ai interrompu M. Raiberti, en disant que l'amnistie ne pouvait s'appliquer à Marty, qui avait voulu son navire. (Applaudissements au centre; explosion de colère sur les bancs communistes.)

M. CACHIN MENACE M. LE MIRE

M. Cachin. — C'est tout, mon vieux! Eh bien, vous serez sévèrement châtié, et pas plus tard que ce soir! (Vives protestations à droite, au centre et sur divers bancs.)

« La censure. — Contre qui? — Contre M. Henry Le Mire. »

M. Marty, en proie à un accès de colère, veut se précipiter à nouveau contre M. Henry Le Mire en criant: « Lâche, j'aurai sa peau, j'aurai sa peau! »

Les amis de Marty ont beaucoup de peine à le maintenir assis.

M. Raiberti réagit sur ses bancs. Contre qui? crie-t-il à droite et au centre? M. Raiberti. — Contre M. Henry Le Mire. (Indignation sur les bancs du centre et de la droite.)

M. Painlevé consulte la Chambre. L'extrême-gauche et une partie de la gauche se lèvent pour la censure, tandis que la droite et le centre se lèvent contre.

Le bureau estime qu'elle est votée. Les députés du centre, de la droite manifestent la plus grande émotion.

Comme M. Berthon remonte à la tribune, les députés de la minorité crient en cadence, s'adressant au président: « Démission! »

M. Painlevé attend que cette colère soit passée.

M. Renaudel et M. Berthon reprennent alors le dialogue interrompu par l'incident de tout à l'heure.

M. Renaudel regrette l'incident à propos de Marty, qu'il estime. (Exclamations sur de nombreux bancs.)

M. Renaudel. — Nous avons toujours, dans notre parti considéré que Marty n'était pas en face d'un pays ennemi. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Renaudel. — Mais quand on fait l'apologie de la désertion, on compromet l'amnistie elle-même.

M. Renaudel termine en déclarant qu'il n'aurait pas les injures dont les communistes l'accablent.

M. Berthon réplique très longuement, en faisant notamment l'éloge de M. Marty, qui est, dit-il, parmi les plus patriotes et les plus purs. (Exclamations ironiques à gauche et sur divers bancs.)

M. Marty fait le geste de corriger ses collègues du centre. (Exclamations.)

Le contre-projet communiste repoussé

Le contre-projet de M. Marty et de ses collègues communistes est mis aux voix et repoussé par 425 voix contre 32.

M. Poincaré, député de Seine-et-Oise: Le projet ordonne la réintégration de fonctionnaires qui ont commis des fautes, alors que l'an dernier 50.000 fonctionnaires rétrogradés ont été privés de leur emploi. (Applaudissements à droite et au centre et exclamations à gauche.)

La discussion des articles

Le début de l'article premier est ainsi conçu: Amnistie plénière et entière est accordée pour les faits commis antérieurement au 2 juillet 1924.

On discute sur le M. Berthon propose la date du 9 juillet qui est adoptée par 350 voix contre 222.

Après l'adoption du paragraphe 2 de l'art. 1er, par 340 voix contre 236, la suite de la discussion est renvoyée à samedi matin. La séance est levée à 20 h. 35.

ARRESTATION de détroisseurs de cadavres près de Péronne

Amiens, 11 juillet. — Depuis un an, Charles Senteauville, âgé de 31 ans; Jean-Marie Gignoux, 41 ans, et Raymond Caron, 35 ans, ouvriers au service des exhumations du secteur de Péronne, débarrassent les cadavres des militaires, enlevant les bijoux, les montres et dentiers en or et en caoutchouc.

Tout était achevé par un bijoutier, nommé Alfred Dubois, installé à Péronne depuis peu.

Les détroisseurs avaient choisi un autre acheteur parisien, auquel la femme Senteauville et les filles Rocaet et Desaux, amies des détroisseurs, allaient vendre les objets volés.

Quant aux détroisseurs et à leurs complices, ils ont été écroués à Péronne.

LES RIFFAINS AURAIENT PRIS TAZEROUT

Un télégramme du correspondant du « Daily Mail » déclare:

« Les Riffains ont pris Tazerout, à cinquante milles de Tlemcen et Chechoua. »

SECTARISME

M. Dumassin, le nouveau ministre de la Marine, semble devoir marcher sur les traces de feu Camille Pelletan.

Il estime que ce qu'il y a de plus urgent dans l'état de notre flotte de guerre ou de commerce c'est de la lâcher.

Une cérémonie religieuse, traditionnelle entre toutes en Bretagne, qui est l'autre jour, devant l'île de Groix, la bénédiction de la mer par l'évêque de Vannes et à laquelle assiste l'amiral qui commande cette région maritime, a eu le don d'armer ses foyers.

Il vient d'aviser l'amiral que le personnel militaire de la marine doit s'abstenir de toute manifestation religieuse.

M. R. LEBAUDY ÉTAIT VICTIME D'UN CHANTAGE

Londres, 11 juillet. — La demande de 20.000 francs de dommages-intérêts pour rupture de promesse de mariage faite par Miss Manderson contre M. Robert Lebaudy, a été rejetée par le Lord-Clifford, qui n'est resté que sur arguments de l'avocat chargé des intérêts de M. Lebaudy